



**MAIRIE DE CHEU 89600**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt, le 4 juin, à 20 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur HARIOT Maurice, Maire.

**PRESENTS** : MM HARIOT SCHERY MILLON REMY BURTIN DUBUC OLLIVIER PARIS ROY, MMES BOURSIN CHARREAU PEREIRA SCHIERER-ALLIE CROCHOT SCAVAZZA

**1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 26 mai 2020**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité. Le Maire précise que, concernant le point n° 6, il ne fallait pas faire référence au décret du 3/02/2019, le courrier nous demandant de prendre cette délibération ayant été reçu le 16/01/2019.

**2. Signature des délibérations du Conseil Municipal du 26 mai 2020**

**3. Vote des taux des taxes**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le statu quo sur les taux, soit :

- Taxe foncière bâti : 4,98 %
- Taxe foncière non bâti : 26,44 %
- CFE : 16,79 %

Le produit attendu est de 198 822 €.

**4. Vote du budget 2020 Commune**

Lors de cette séance, le Maire a présenté le budget de la commune qui a été voté à l'unanimité :

• **Investissement :**

Dépenses : 963 695 €  
Recettes : 963 695 €

Les investissements portent principalement sur :

- La fin des travaux d'aménagement en commerces de la maison 1, rue de l'église
- La fin de la réfection de la toiture de l'église
- Les travaux de voirie en partenariat avec la CCSA
- Le numérotage des concessions de cimetière

• **Fonctionnement :**

Dépenses : 780 528 €  
Recettes : 815 217 €

**5. Vote du budget 2020 Assainissement**

Lors de cette séance, le Maire a présenté le budget de l'assainissement qui a été voté à l'unanimité :

Dépenses de fonctionnement : 71 235 €  
Recettes de fonctionnement : 71 235 €

Dépenses d'investissement : 27 895 €  
Recettes d'investissement : 65 532 €

## **6. Vote des subventions**

Ont été accordées aux diverses associations :

FNACA : 100 €  
ADMR St Florentin : 500 €  
UNA Flogny : 500 €  
Maison des parents en Bourgogne : 200 €  
AACCE (Anciens combattants) : 100 €  
OCCE (Coopérative scolaire) : 2 000 €  
Comité d'animation de Chéu : 400 €  
Atelier Terra Cadugii : 600 €  
ASL de Chéu : 300 €  
Club Temps Libre : 800 €  
Association de chasse : 400 €  
Groupement des propriétaires et chasseurs de Chéu : 50 €  
Vol à Voile : 500 €  
ULM Forêt d'Othe : 350 €  
ESF Tennis : 200 €  
BACC89 : 400 €  
Les P'tits Lou de Chéu : 600 €  
Football Club Chéu : 100 €

Il est également voté, pour la deuxième année, une subvention de 200 € pour un jeune Chéutain (Tony Laurent) qui pratique le Karaté à haut niveau.

## **7. Indemnités des Elus (Maire et Adjointes)**

Le Conseil Municipal vote les indemnités suivantes :

Maire : 40.30 % de l'indice 1027  
Adjointes : 10.70 % de l'indice 1027

## **8. Autorisation de poursuites au Trésorier**

Le Conseil Municipal accorde au comptable Public du Centre des Finances Publiques de SAINT-FLORENTIN, une autorisation générale et permanente de poursuites concernant les oppositions à tiers détenteurs, les saisies d'huissier afin de recouvrer les recettes de la Collectivité relatives au budget général ainsi qu'aux budgets annexes.

## **9. Contrat à durée déterminée de 35 h 00 hebdomadaire – Service technique**

Le Conseil Municipal autorise la création d'un poste d'Adjoint Technique Contractuel 1<sup>er</sup> échelon, à 35 h 00, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2020, indice brut 350, majoré 327.

## **10. Attribution du marché de fourniture pour la Boulangerie**

Le Conseil Municipal entérine la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 28 mai 2020 à 17 h 45 d'attribuer le marché de fourniture du matériel de la boulangerie à la société TORTORA 10320 BOUILLY, seule à avoir répondu, pour un montant de 124 000 € HT.

## **11. Election des délégués pour les différents syndicats**

### **SIAEP :**

Titulaires : Mme Boursin Jessie, M. Millon Pascal

### **SIRTAVA – SMBVA :**

Titulaire : M Schéry Jean Claude  
Suppléant : M Dubuc Hervé

### **SDEY – CLE :**

Titulaire : M Rémy Jean Michel  
Suppléant : M Paris Jérôme

## **TERRITOIRES NUMERIQUES :**

Titulaire : M Roy Matthieu  
Suppléant : Mme Scavazza Julie

**CNAS :**

Délégué des élus : M Schéry Jean Claude  
Délégué des agents : Mme Chapon Christine

**CCSA :**

Titulaire : M Hariot Maurice  
Suppléant : M Schéry Jean Claude

**12. Affaires et questions diverses**

Distribution des masques et des colis de Pâques

Ils seront distribués le samedi 27 juin dans la matinée.

Conseil d'enfants

Il aura lieu le 19 juin 2020.

13 juillet

En raison de la situation sanitaire, les festivités du 13 juillet sont annulées.

Emprunt aménagement maison 1, rue de l'église

Le taux d'intérêt basé sur celui du livret A passe de 0,95 % à 0.70 %.

COVID 19

Le SDEY a offert 25 masques réutilisables à la commune.

Lotissement

On constate un problème de chats errants

Point propreté

Des désordres importants ont été constatés sur le site. Une surveillance par caméra est envisagée.

Courrier de Zoé Boinière

Le Maire donne lecture de ce courrier le remerciant pour les visières et pour la reprise du conseil d'enfants

TNT

Nous constatons des problèmes de réception depuis quelques jours. Nous invitons les personnes concernées à nous en informer.

***La séance est levée à 22 h 40.***



Le Maire